

**Discours de M. Richard Ferrand,
Président de l'Assemblée nationale**

À l'occasion de la cérémonie de remise de prix Média Club'Elles

Mardi 4 février 2020 à 19h00 - Hôtel de Lassay –

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Mesdames et messieurs les Députés,

Madame la Présidente de France Télévisions,

Madame la Présidente de France Médias Monde,

Mesdames et messieurs les Lauréats,

Mesdames, messieurs,

C'est avec grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui, dans la galerie des Fêtes de l'hôtel de Lassay, pour la deuxième édition des Trophées Média Club'Elles.

C'est aussi une grande joie pour moi que vous ayez choisi à nouveau l'Assemblée nationale pour vous réunir ce soir. Cela montre d'abord que l'on y est bien reçu, certes ; mais c'est surtout le signe que ce lieu a du sens. Qu'il n'est pas anodin de venir y parler d'égalité, de droits des femmes et de représentation.

Longtemps perçue comme une institution masculine et vieillissante, je crois que notre Assemblée a su prouver, ces trois dernières années, qu'elle était tout autre chose. Les femmes y occupent désormais une place centrale. Et j'en veux pour preuve que, sur les huit commissions permanentes que compte notre Assemblée, cinq sont présidées par des femmes : la Défense, les Lois, les Affaires étrangères, les Affaires sociales et le Développement durable.

Il n'y a donc pas, vous le voyez, de répartition que l'on pourrait qualifier improprement de « genrée » ou d'attendue. Non, il y a des femmes d'une immense compétence, démocratiquement élues par leurs collègues, pour le travail remarquable qu'elles mènent au quotidien. Et je voudrais aujourd'hui saluer leur engagement, comme celui des 224 femmes députées qui font de cette législature la plus féminine de l'histoire.

Les évolutions que nous connaissons ici répondent à celles que vous traversez : dans l'audiovisuel, le journalisme et les médias, les femmes sont de plus en plus nombreuses.

Et si elles sont là où elles sont, ce n'est pas pour donner bonne conscience à une chaîne, faire vendre un magazine, feindre l'égalité ou l'esprit d'ouverture. Non, elles sont là parce qu'elles ont du talent, tout simplement.

Du talent, les cinq lauréates et lauréats qui seront récompensés ce soir en ont aussi. Et toutes et tous, avec humour, avec sérieux, avec courage, avec irrévérence parfois, font avancer cette grande cause, cette cause magnifique et vitale, de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Je ne veux pas, dès ce début de cérémonie, révéler leurs noms, mais je souhaite saluer leur action et leur dire, à toutes et à tous : bravo !

En revenant ici ce soir, vous permettez aussi aux parlementaires que nous sommes de faire le point sur ce qui a été voté et décidé ces derniers mois. Il serait impropre, précipité, de parler de bilan, mais il est toujours salutaire de s'interroger régulièrement : qu'avons-nous fait ? Avons-nous suffisamment agi ? Les décisions que nous avons prises, les lois que nous avons votées, ont-elles un impact concret sur la vie de nos compatriotes ? Et un impact bénéfique ?

Je crois pouvoir affirmer sans me tromper que l'égalité entre les femmes et les hommes, déclarée grande cause du quinquennat par Emmanuel Macron dès le mois de juin 2017, s'est enfin imposée comme un sujet central, déterminant pour l'avenir de notre société.

Convaincre est un grand pas. Il fallait ensuite agir. Des chantiers législatifs ont donc été ouverts : je pense notamment au projet de loi pour l'émancipation économique des femmes, préparé conjointement par les ministres Marlène Schiappa et Bruno Le Maire, qui devrait être présenté d'ici quelques mois en Conseil des ministres.

La préparation de ce texte, je tiens à le souligner, suit une méthode particulièrement vertueuse, puisqu'elle se fonde sur une grande consultation menée grâce à la plateforme Make.org. Elle doit permettre aux femmes, comme vous le faites formidablement dans les médias, comme nous le faisons du mieux que nous pouvons en politique, d'être plus présentes dans le monde de l'entreprise.

Plus présentes, mieux payées aussi, avec davantage de responsabilités.

Il faut que les femmes entrepreneurs soient plus nombreuses, mieux aidées, davantage valorisées. C'est la vitalité économique de notre pays qui en dépend, et aussi sa promesse d'égalité.

Ce texte n'est évidemment pas le premier. Il y a quelques temps, nous votions, la proposition de loi visant à lutter contre les contenus haineux sur internet, déposée par notre collègue Laetitia Avia. Cette loi va permettre d'endiguer le cyber-harcèlement et la prolifération des messages de haine dont tant de femmes sont aussi victimes.

Elle s'inscrit dans la continuité d'un autre texte, voté en juillet 2018 sous l'impulsion des ministres Nicole Belloubet et Marlène Schiappa, renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

Ce sujet des violences figure en tête de nos priorités. Et je me souviens, l'an dernier, avoir eu l'honneur d'assister avec vous à la remise d'un prix à Muriel Robin pour son interprétation magistrale de Jacqueline Sauvage dans le film d'Yves Rénier. Le terrible destin de cette femme, porté à l'écran, a sans doute contribué à cette prise de conscience.

Ici aussi, nous nous sommes emparés de ces violences larvées, terribles, impardonnables que sont les violences conjugales.

Le Grenelle qui s'est ouvert en septembre 2019 a permis d'entamer une démarche inédite par son ampleur et par sa forme. Il a montré l'engagement et la mobilisation de toutes les forces politiques, associatives ou sociales sur ce sujet. Des milliers de personnes à travers la France se sont mobilisées, des groupes de travail et des Grenelles locaux ont été créés partout sur le territoire. Et il y a tout juste une semaine, dans l'hémicycle, les députés votaient en première lecture un texte issu des propositions qui ont émergé durant le Grenelle.

Tout ce travail, nous le poursuivrons dans les mois et les années qui viennent. Le Parlement se doit d'être exemplaire en la matière. Par les lois qu'il vote, évidemment. Mais pas uniquement. C'est aussi l'image que nous renvoyons à l'extérieur, l'importance que nous accordons à ces sujets dans notre fonctionnement quotidien, l'engagement et la responsabilité qui sont les nôtres envers celles et ceux qui viennent travailler ici tous les jours.

C'est pourquoi, conscient de l'importance d'un tel sujet dans nos institutions, j'ai souhaité la création d'une cellule de lutte contre le harcèlement, mise en place en ce début de mois de février.

Cette cellule, indépendante et pluridisciplinaire, doit permettre de prévenir, de dissuader et d'apporter l'accompagnement adapté et efficace aux victimes, qu'il s'agisse de harcèlement moral, sexuel ou sexiste.

C'est par de telles initiatives, en plus de notre travail de législateur, que nous ferons avancer les choses.

Oui, j'en suis convaincu, c'est la multiplication des actions, dans tous les champs, politiques, médiatiques ou économiques, qui nous fera progresser jusqu'au but que nous visons toutes et tous.

Je vous remercie pour votre attention, vous remercie d'être là et vous souhaite une excellente soirée.